Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique
RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

S.A.S. CHEMILLE

Zone d'activité des 3 routes – 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
S.A.S. au capital de 37 000 €
R.C.S. ANGERS 479 548 158

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
33E008AC360A4BD...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr
6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
www.cvaexperts.fr

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Bilan actif	Clôture au 30/09/24 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**24 770 341**	**15 492 744**	**9 277 597**	**9 709 393**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**192 320**	**182 615**	**9 705**	**6 287**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	192 320	182 615	9 705	6 287
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 491 360**	**15 310 129**	**8 181 231**	**8 593 092**
TERRAINS	3 081 393	1 038 463	2 042 929	1 772 684
CONSTRUCTIONS	11 358 368	8 240 594	3 117 775	3 432 272
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 191 520	4 833 211	2 358 309	1 531 177
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 652 332	1 197 861	454 470	421 284
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	207 748		207 748	1 435 676
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 086 661**		**1 086 661**	**1 110 014**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	663 409		663 409	663 409
PRÊTS	138 535		138 535	133 632
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	284 717		284 717	312 973
ACTIF CIRCULANT	**9 260 304**	**22 777**	**9 237 527**	**9 472 566**
STOCKS ET EN-COURS	**5 921 713**		**5 921 713**	**6 166 325**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	39 806		39 806	40 875
MARCHANDISES	5 881 907		5 881 907	6 125 450
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 184 611**	**22 777**	**2 161 834**	**2 050 525**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	142 832	22 777	120 055	133 411
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 041 780		2 041 780	1 917 114
CREANCES DIVERSES (3)	**240 147**		**240 147**	**187 926**
DISPONIBILITES	**690 660**		**690 660**	**904 385**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**223 172**		**223 172**	**163 405**
TOTAL GENERAL	**34 030 644**	**15 515 521**	**18 515 123**	**19 181 959**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			11 622	6 718
(3) Dont à plus d'un an				

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Bilan passif	Clôture au 30/09/24 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**4 052 056**	**3 295 828**
CAPITAL	**37 000**	**37 000**
RESERVES	**2 758 828**	**2 038 491**
RESERVE LEGALE	3 700	3 700
AUTRES RESERVES	2 755 128	2 034 791
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 256 229**	**1 220 337**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**175 639**	**181 104**
PROVISIONS POUR RISQUES	**175 639**	**181 104**
DETTES(1)	**14 287 428**	**15 705 027**
DETTES FINANCIERES	**6 796 897**	**8 034 495**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	6 467 358	7 860 186
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	329 539	174 309
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	**105 469**	**106 451**
DETTES D'EXPLOITATION	**7 188 181**	**7 327 959**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 080 248	5 351 725
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 810 122	1 744 146
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	297 811	232 088
DETTES DIVERSES	**193 211**	**232 651**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	173 265	212 584
AUTRES DETTES DIVERSES	19 946	20 067
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**3 671**	**3 471**
TOTAL GENERAL	**18 515 123**	**19 181 959**

(1) Dont à plus d'un an	4 439 765	4 937 845
Dont à moins d'un an	9 847 663	10 767 182
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	762 532	1 184 951

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Compte de résultat	Exercice 01/10/23 - 30/09/24 Durée 12 mois	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**65 099 267**	**63 413 664**
VENTES DE MARCHANDISES	62 192 157	60 909 873
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 493 567	2 145 831
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*64 685 723*	*63 055 704*
SUBVENTION D'EXPLOITATION		
REPRISES SUR PROVISIONS	106 078	82 416
TRANSFERTS DE CHARGES	104 020	89 423
AUTRES PRODUITS	203 445	186 120
CHARGES D'EXPLOITATION	**62 913 972**	**61 310 727**
ACHAT DE MARCHANDISES	49 647 591	48 993 462
VARIATION DES STOCKS	243 543	-290 726
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	142 012	157 921
VARIATION DES STOCKS	1 069	-3 601
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 912 120	4 798 715
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	639 054	635 170
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 745 016	4 599 696
CHARGES SOCIALES	1 254 069	1 230 195
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 211 467	1 053 697
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 617	18 072
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	97 639	103 104
AUTRES CHARGES	18 775	15 023
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 185 295**	**2 102 937**
PRODUITS FINANCIERS	**15 877**	**11 929**
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 046	11 929
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 831	1
CHARGES FINANCIERES	**180 631**	**156 222**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	180 631	156 222
RESULTAT FINANCIER	**-164 754**	**-144 292**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 020 541**	**1 958 644**

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Compte de résultat	Exercice 01/10/23 - 30/09/24 Durée 12 mois	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 667**	**5 028**
SUR OPERATION EN CAPITAL	1 667	5 028
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**135**
SUR OPERATIONS DE GESTION		135
SUR OPERATION EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 667**	**4 893**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**404 108**	**391 729**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**361 871**	**351 471**
TOTAL DES PRODUITS	*65 116 810*	*63 430 621*
TOTAL DES CHARGES	*63 860 581*	*62 210 284*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 256 229**	**1 220 337**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	73 660	52 355
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a terminé les travaux en lien avec les panneaux photovoltaïques pour un montant d'environ 1 470 k€ et ces derniers ont été financés par emprunts débloqués en N-1 pour 1 450 k€.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 20 ans
- Constructions : 25 ans
- Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements divers : 5 à 12 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3.70 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	37 000			37 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	2 038 491	720 337		2 758 828
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 220 337		1 220 337	
Résultat de l'exercice N		1 256 228		1 256 228
	3 295 828	1 976 566	1 220 337	4 052 056

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	183 786	8 534		192 320
Immobilisations corporelles	22 744 295	794 490	47 425	23 491 360
Immobilisations financières - titres	663 409			663 409
Immobilisations financières - créances	446 605	4 903	28 256	423 252
	24 038 095	807 927	75 682	24 770 341

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	177 500	5 115		182 615
Immobilisations corporelles	14 151 203	1 206 351	47 425	15 310 129
	14 328 702	1 211 467	47 425	15 492 744

Dont dotation :

- *Linéaire* *1 027 856*
- *Dégressive* *183 611*
- *Exceptionnelle*

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	181 104	97 639	103 104	175 639
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	24 134	1 617	2 974	22 777
	205 238	99 256	106 078	198 416
Dont dotation : - *Exploitation*		*99 256*	*106 078*	
- *Financier*				
- *Exceptionnel*				

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 103 104
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 78 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 97 639 €.

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		460 204
Dotation aux amortissements théoriques		75 560
Cumul des amortissements théoriques		291 285
Valeur nettes		168 919
Redevances		
Afférentes à l'exercice		73 660
Cumulées		374 410
Restant à payer :		
- *À moins d'un an*		*77 906*
- *De 1 à 5 ans*		*173 783*
- *A plus de 5 ans*		
- Total		251 689
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		1 618
Réintégrations fiscales en fin de contrat		

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	423 252	11 622	411 630
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 184 611	2 184 611	
Créances diverses	240 147	240 147	
Charges constatées d'avance	223 172	223 172	
	3 071 182	2 659 552	411 630

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	785 200	785 200		
Emprunts bancaires (1)	5 682 158	1 528 464	2 345 793	1 807 900
Emprunts & dettes financières divers (2)	329 539	294 086		35 453
Avances, acompte reçus sur commandes	105 469	105 469		
Dettes d'exploitation	7 188 181	6 937 562		250 619
Dettes diverses	193 211	193 211		
Produits constatés d'avance	3 671	3 671		
	14 287 428	9 847 663	2 345 793	2 093 972

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*6 099*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	*786 814*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	*1 769 886*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	*294 086*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement — Néant

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	45 238 164	43 817 111
Drive	2 116 273	1 997 200
Station-service	15 886 056	16 210 825
	63 240 493	62 025 241

Et il provient également de l'exploitation d'une agence de voyages :

	N	N-1
Ventes de voyages (activité sous licence)	1 073 391	761 177
Commissions reçues (activité sous mandat)	371 839	269 391
	1 445 230	1 030 463
	64 685 723	63 055 704

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	7
Agents de maîtrise	34
Employés	133
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession immobilisations corporelles		1 667

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	250 619
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	153 489
	404 108

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	465 408
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	-103 537
	361 871

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	78 121
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	75 691

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothèque à première demande sur la construction, nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 5 559 961 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 461 985	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 487 468	1 487 468
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce, de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 27.86 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2023;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 287 441 €

Docusign Envelope ID: A8F5A81F-54F9-460C-BAC4-6D29F4053D47

Entreprises liées **Néant**

Filiales et participations détenues **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

GBA Guillet Bouju Associés

CHEMILLE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000,00 €

Parc d'Activité des Trois Routes

49120 CHEMILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Ouest Atlantique

7, rue Roland Garros

44700 ORVAULT

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée générale du 30 mars 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHEMILLE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et ont été présentés au Conseil de Parrainage en date du 6 février 2025. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 12 mars 2025

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Nicolas BOUJU
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan actif	Clôture au 30/09/24 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**24 770 341**	**15 492 744**	**9 277 597**	**9 709 393**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**192 320**	**182 615**	**9 705**	**6 287**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	192 320	182 615	9 705	6 287
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 491 360**	**15 310 129**	**8 181 231**	**8 593 092**
TERRAINS	3 081 393	1 038 463	2 042 929	1 772 684
CONSTRUCTIONS	11 358 368	8 240 594	3 117 775	3 432 272
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 191 520	4 833 211	2 358 309	1 531 177
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 652 332	1 197 861	454 470	421 284
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	207 748		207 748	1 435 676
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 086 661**		**1 086 661**	**1 110 014**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	663 409		663 409	663 409
PRÊTS	138 535		138 535	133 632
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	284 717		284 717	312 973
ACTIF CIRCULANT	**9 260 304**	**22 777**	**9 237 527**	**9 472 566**
STOCKS ET EN-COURS	**5 921 713**		**5 921 713**	**6 166 325**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	39 806		39 806	40 875
MARCHANDISES	5 881 907		5 881 907	6 125 450
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 184 611**	**22 777**	**2 161 834**	**2 050 525**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	142 832	22 777	120 055	133 411
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 041 780		2 041 780	1 917 114
CREANCES DIVERSES (3)	**240 147**		**240 147**	**187 926**
DISPONIBILITES	**690 660**		**690 660**	**904 385**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**223 172**		**223 172**	**163 405**
TOTAL GENERAL	**34 030 644**	**15 515 521**	**18 515 123**	**19 181 959**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			11 622	6 718
(3) Dont à plus d'un an				

Cabinet Guillet Bouju Associés

Bilan passif	Clôture au 30/09/24 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**4 052 056**	**3 295 828**
CAPITAL	**37 000**	**37 000**
RESERVES	**2 758 828**	**2 038 491**
RESERVE LEGALE	3 700	3 700
AUTRES RESERVES	2 755 128	2 034 791
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 256 229**	**1 220 337**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**175 639**	**181 104**
PROVISIONS POUR RISQUES	**175 639**	**181 104**
DETTES(1)	**14 287 428**	**15 705 027**
DETTES FINANCIERES	**6 796 897**	**8 034 495**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	6 467 358	7 860 186
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	329 539	174 309
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	**105 469**	**106 451**
DETTES D'EXPLOITATION	**7 188 181**	**7 327 959**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 080 248	5 351 725
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 810 122	1 744 146
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	297 811	232 088
DETTES DIVERSES	**193 211**	**232 651**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	173 265	212 584
AUTRES DETTES DIVERSES	19 946	20 067
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**3 671**	**3 471**
TOTAL GENERAL	**18 515 123**	**19 181 959**

(1) Dont à plus d'un an	4 439 765	4 937 845
Dont à moins d'un an	9 847 663	10 767 182
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	762 532	1 184 951

Cabinet Guillet Bouiu Associés

Compte de résultat	Exercice 01/10/23 - 30/09/24 Durée 12 mois	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**65 099 267**	**63 413 664**
VENTES DE MARCHANDISES	62 192 157	60 909 873
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 493 567	2 145 831
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*64 685 723*	*63 055 704*
SUBVENTION D'EXPLOITATION		
REPRISES SUR PROVISIONS	106 078	82 416
TRANSFERTS DE CHARGES	104 020	89 423
AUTRES PRODUITS	203 445	186 120
CHARGES D'EXPLOITATION	**62 913 972**	**61 310 727**
ACHAT DE MARCHANDISES	49 647 591	48 993 462
VARIATION DES STOCKS	243 543	-290 726
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	142 012	157 921
VARIATION DES STOCKS	1 069	-3 601
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 912 120	4 798 715
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	639 054	635 170
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 745 016	4 599 696
CHARGES SOCIALES	1 254 069	1 230 195
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 211 467	1 053 697
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 617	18 072
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	97 639	103 104
AUTRES CHARGES	18 775	15 023
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 185 295**	**2 102 937**
PRODUITS FINANCIERS	**15 877**	**11 929**
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 046	11 929
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 831	1
CHARGES FINANCIERES	**180 631**	**156 222**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	180 631	156 222
RESULTAT FINANCIER	**-164 754**	**-144 292**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 020 541**	**1 958 644**

Cabinet Guillet Bouju Associés

Compte de résultat	Exercice 01/10/23 - 30/09/24 Durée 12 mois	Exercice 01/10/22 - 30/09/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 667**	**5 028**
SUR OPERATION EN CAPITAL	1 667	5 028
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**135**
SUR OPERATIONS DE GESTION		135
SUR OPERATION EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 667**	**4 893**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**404 108**	**391 729**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**361 871**	**351 471**
TOTAL DES PRODUITS	*65 116 810*	*63 430 621*
TOTAL DES CHARGES	*63 860 581*	*62 210 284*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 256 229**	**1 220 337**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	73 660	52 355
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

Cabinet Guillet Boujju Associés

Cabinet
Guillet Bouju Associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a terminé les travaux en lien avec les panneaux photovoltaïques pour un montant d'environ 1 470 k€ et ces derniers ont été financés par emprunts débloqués en N-1 pour 1 450 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

Cabinet
Guillet Bouju Associés

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 20 ans
- Constructions : 25 ans
- Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements divers : 5 à 12 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

Cabinet Guillet Boujiu Associés

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Cabinet Guillet Bouju Associés

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3.70 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	37 000			37 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	2 038 491	720 337		2 758 828
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 220 337		1 220 337	
Résultat de l'exercice N		1 256 228		1 256 228
	3 295 828	1 976 566	1 220 337	4 052 056

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	183 786	8 534		192 320
Immobilisations corporelles	22 744 295	794 490	47 425	23 491 360
Immobilisations financières - titres	663 409			663 409
Immobilisations financières - créances	446 605	4 903	28 256	423 252
	24 038 095	807 927	75 682	24 770 341

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	177 500	5 115		182 615
Immobilisations corporelles	14 151 203	1 206 351	47 425	15 310 129
	14 328 702	1 211 467	47 425	15 492 744

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 027 856*
	- *Dégressive*	*183 611*
	- *Exceptionnelle*	

Cabinet Guillet Bouiu Associés

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	181 104	97 639	103 104	175 639
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	24 134	1 617	2 974	22 777
	205 238	99 256	106 078	198 416
Dont dotation : - *Exploitation*		*99 256*	*106 078*	
- *Financier*				
- *Exceptionnel*				

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 103 104
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 78 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 97 639 €.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		460 204
Dotation aux amortissements théoriques		75 560
Cumul des amortissements théoriques		291 285
Valeur nettes		168 919
Redevances		
Afférentes à l'exercice		73 660
Cumulées		374 410
Restant à payer :		
- *À moins d'un an*		*77 906*
- *De 1 à 5 ans*		*173 783*
- *A plus de 5 ans*		
- Total		251 689
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		1 618
Réintégrations fiscales en fin de contrat		

Cabinet Guillet Bouju Associés

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	423 252	11 622	411 630
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 184 611	2 184 611	
Créances diverses	240 147	240 147	
Charges constatées d'avance	223 172	223 172	
	3 071 182	2 659 552	411 630

Cabinet Guillet Boujiu Associés

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants [*]	785 200	785 200		
Emprunts bancaires [1]	5 682 158	1 528 464	2 345 793	1 807 900
Emprunts & dettes financières divers [2]	329 539	294 086		35 453
Avances, acompte reçus sur commandes	105 469	105 469		
Dettes d'exploitation	7 188 181	6 937 562		250 619
Dettes diverses	193 211	193 211		
Produits constatés d'avance	3 671	3 671		
	14 287 428	9 847 663	2 345 793	2 093 972

[] Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *6 099*

[1] Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *786 814*

[1] Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *1 769 886*

[2] Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *294 086*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

Cabinet
Guillet Bouiu Associés

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	45 238 164	43 817 111
Drive	2 116 273	1 997 200
Station-service	15 886 056	16 210 825
	63 240 493	62 025 241

Et il provient également de l'exploitation d'une agence de voyages :

	N	N-1
Ventes de voyages (activité sous licence)	1 073 391	761 177
Commissions reçues (activité sous mandat)	371 839	269 391
	1 445 230	1 030 463
	64 685 723	63 055 704

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	7
Agents de maîtrise	34
Employés	133
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession immobilisations corporelles		1 667

Cabinet Guillet Bouju Associés

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	250 619
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	153 489
	404 108

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	465 408
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	-103 537
	361 871

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	78 121
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	75 691

Cabinet Guillet Boujju Associés

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothèque à première demande sur la construction, nantissement du fonds de commerce) pour un montant de 5 559 961 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 461 985	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 487 468	1 487 468
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce, de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 27.86 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2023;

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 287 441 €

Entreprises liées **Néant**

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Filiales et participations détenues **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.